

Communiqué de Presse

BH ASSURANCE

Siège social : Lot AFH BC5, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis

**Appel à candidature pour la désignation de deux
Administrateurs Indépendants au Conseil d'Administration**

1- OBJET DE L'APPEL A CONDIDATURE :

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance et en application des exigences légales régissant les sociétés admises à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, BH ASSURANCE lance un appel à candidature pour la désignation de deux administrateurs indépendants au sein de son Conseil d'Administration, dont le mandat est de trois (3) ans, portant sur les exercices sociaux 2026, 2027 et 2028.

2- CRITERES D'ELIGIBILITE :

Les candidat(e)s à ce poste doivent satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et expérience adaptée à ses fonctions, et satisfaire les conditions ci-après :

- Être une personne physique jouissant de ses droits civils.
- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) en Gestion des risques ou en Audit, Finance ou Comptabilité, et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le secteur des assurances, ou dans le domaine de la finance en Tunisie ou à l'étranger ;
- Ne se trouvant pas dans l'une des situations énoncées à l'article 193 du code des sociétés commerciales et à l'article 85 du code des assurances.
- N'ayant pas fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et la répression du terrorisme ;
- N'ayant pas fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal réglementaire.

Par ailleurs, les candidat(e)s à ce poste doivent, notamment, satisfaire au moment de leur candidature, aux critères suivantes :

- N'avoir aucun lien ni intérêt direct ou indirect avec BH ASSURANCE, ses actionnaires, ses administrateurs ou une tierce partie de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à les mettre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel ;

- Ne pas être ou avoir été, au cours des cinq années précédant le dépôt de candidature, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Conseil d'Administration ou salarié de BH ASSURANCE ;
- Ne pas être ou avoir été, au cours des cinq années précédant le dépôt de candidature, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Conseil d'Administration ou salarié d'une société appartenant au même groupe que BH ASSURANCE ;
- Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du directoire ou Directeur Général unique d'une société dans laquelle BH ASSURANCE est directement ou indirectement administrateur ou membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général, Directeur Général Adjoint de BH ASSURANCE, désigné en tant que tel, détient ou a détenu durant les cinq années précédant le dépôt du dossier, un mandat d'Administrateur ou est membre de conseil de surveillance ;
- Ne pas être ascendant, descendant ou conjoint du Président du Conseil d'Administration ou Directeur Général ou Directeur Général Adjoint ou salarié de BH ASSURANCE ;
- Ne pas être ascendant, descendant ou conjoint du Président Directeur Général ou Directeur Général ou Directeur Général Adjoint ou salarié d'une société appartenant au même groupe que BH ASSURANCE ;
- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de BH ASSURANCE ;
- Ne pas détenir de participation directe dans le capital de BH ASSURANCE ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général, du Directeur Général Adjoint, ou d'un salarié de BH ASSURANCE ;
- Ne pas être, en même temps, membre de conseil d'administration, du conseil de surveillance ou du directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse, exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe ;
- Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Conseil d'Administration, directeur Général unique, mandataire actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec BH ASSURANCE ou une société concurrente ;
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

3- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'attention du Président du Conseil d'Administration de BH ASSURANCE détaillant les motifs de sa candidature et son profil ;
- Une fiche de candidature dûment remplie selon le modèle prévu en [annexe 1](#) ;
- Le curriculum vitae du candidat ;
- Une copie de la pièce d'identité ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par le présent appel à candidature selon le modèle prévu en [annexe 2](#) ;
- Un extrait de casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de trois mois à la date du dépôt du dossier de candidature ;
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae (copie du/des diplôme(s), attestations de travail, etc).

4- MODALITES ET DATE LIMITE DE DEPOT DE CANDIDATURE :

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de la Société BH ASSURANCE et portant la mention « **Ne pas ouvrir / Appel à candidature pour le poste d'administrateur indépendant** ».

Cette enveloppe doit être soit transmise à la société par tout moyen laissant une trace écrite, ou déposée contre décharge au bureau d'ordre du siège social de BH ASSURANCE sis au Centre Urbain Nord, Lot AFH BC5 1003-Tunis, au plus tard le **12.02.2026**.

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte.

5- CHOIX DES CANDIDAT(S) :

Le(s) candidat(s) retenus sont choisis par le comité de nomination et de rémunération après étude et évaluation des dossiers parvenus et compte tenu de la satisfaction des conditions exigées par le présent appel à candidature.

La BH ASSURANCE transmettra pour avis au Comité Général des Assurances, la liste préliminaire des candidats admis à concourir.

Le(s) candidats retenus sont informés de leur sélection vingt et un (21) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

BH ASSURANCE mettra à la disposition des actionnaires toutes les informations nécessaires sur les candidats retenus.

Les candidats retenus seront approuvés par l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2025.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société d'assurance qui en assume l'entière responsabilité.

**ANNEXE 1 : FICHE DE CANDIDATURE FICHE DE CANDIDATURE AU POSTE
D'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT**

Nom et Prénom :

Numéro CIN / Carte de résidence en Tunisie :

Adresse :

Téléphone : Fixe

GSM :

Email :

Profession/Activité :

Formation académique :

Autres qualifications du candidat :

Autres mandats occupés dans d'autres conseils d'Administration :

ANNEXE 2 : DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) , titulaire de la Carte d'Identité Nationale /
Pièce d'identité numéro demeurant au , candidat
à l'élection au poste d'administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration de
la Société BH ASSURANCE déclare formellement et solennellement sur l'honneur, ne pas
tomber sous les interdictions prévues par les dispositions de l'article 193 du code des
sociétés commerciales et l'article 85 du code des assurances et l'énoncé de l'appel à
candidature. Je déclare également mon aptitude à répondre aux critères d'éligibilité
prévus par l'appel à candidature ainsi que l'exactitude et la sincérité des informations
détaillées dans mon Curriculum Vitae et sur la fiche de ma candidature.

Signature